

**SEANCE DU COMITE DE GESTION  
DE LA CAISSE DES ECOLES  
Du 30 juin 2008  
N° 2**

Date de la convocation :

10/06/2008

Nombre de membres :

**8**

Présents :

**6**

Votants :

**6**

Le trente juin deux mil huit à dix-sept heures trente,  
le Comité de Gestion s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence  
de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Etaients présents :**

Mesdames : CABANILLAS, LINTILHAC, GIRARD-CARRABIN, MASSON

Monsieur : SAMOYEAU

Etaient absentes excusées : Mmes CAMAX, MAILLARD

Mme GIRARD-CARRABIN a été élue secrétaire de séance.

**1. Compte rendu de la séance précédente :**

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du 11 avril 2008 qui est approuvé à l'unanimité et signé.

Arrivée de Mme MASSON à 17h35.

**2. Classe découverte :**

Monsieur le Président rappelle à l'ensemble des membres présents que les titres de recettes destinés aux familles ont été émis en juin pour le premier versement.

Monsieur SAMOYEAU indique que le bilan est positif, que les enfants ont adhéré à l'équitation. Il diffusera le film fait pendant ce séjour le lundi 7 juillet à 20 heures dans la salle polyvalente.

**3. Cantine et garderie :**

Par manque d'effectifs, la Trésorerie d'Epône a transmis aux familles les avis de paiement pour la garderie et la cantine scolaire avec 2 mois de retard.

Il a été signalé que ce retard n'était pas exceptionnel mais que la Perception était souple sur le paiement.

Il a été indiqué que la fiche de contrôle (facture remise aux parents) fournie par la Secrétaire de Mairie était très peu utilisée et qu'il était possible d'abandonner ce procédé à la rentrée.

**4. Spectacle de fin d'année**

En 2007, le spectacle avait coûté 465 euros. Cette année, les coûts ont augmenté, l'assemblée a débattu sur le fait de se regrouper avec une autre commune ou de s'associer avec Jumeauville Loisirs. Le regroupement impose une salle suffisamment grande pour accueillir les enfants et leur famille. On reste donc entre Jumeauvillois. Pour des questions de budget, et sur le principe de changer de formule par rapport aux autres années, un spectacle a été retenu (650 €) et aura lieu le vendredi 12 décembre à 20h.

Concernant les cadeaux remis par le Père Noël, une réflexion est à faire pour opter soit sur des jouets, des livres ou autres, ainsi que sur le déroulement de la soirée, le relookage du Père Noël, le but étant de rendre cette soirée plus festive que les derniers Noël.

Mme CABANILLAS évoque l'idée d'étendre les cadeaux aux collégiens et aux lycéens. Il est envisagé de proposer ce projet au CCAS, la Caisse des Ecoles étant destinée aux écoliers uniquement.

## **5. Questions diverses**

Lors de la dernière séance, il avait été précisé que les dons provenaient des quêtes à l'occasion de mariages ou des dons volontaires. Les appels pourraient être repris en expliquant bien le rôle de la Caisse des Ecoles et à une date différente de celle de la coopérative scolaire.

Mme MASSON s'est proposé de s'en occuper.

Suite à une question posée sur l'utilisation des ordinateurs par l'Ecole, Monsieur SAMOYEAU a répondu qu'actuellement ils étaient inutilisés car il y avait trop d'enfants et aussi par manque d'expérience pour certains instituteurs et non par manque de logiciels ou matériels devant faire l'objet d'investissement par la Caisse des Ecoles ou la Coopérative scolaire.

Les 10 dictionnaires pour leur rentrée en 6<sup>ème</sup> ont été offerts lors du spectacle de l'Ecole. Le fait qu'ils aient été emballés et qu'il y ait une carte personnalisée a été apprécié.

Le prochain comité aura lieu le mardi 9 septembre 2008 à 18 h 00.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 heures.

Le Président